

COMMUNE DE WEMMEL
Conseil communal Jeudi 22 avril 2021

Décisions

Date de la publication sur le site Internet : 03/05/2021

Application des articles 285 et 287 du décret sur l'administration locale

Présents : **Veerle Haemers**, président ; **Walter Vansteenkiste**, bourgmestre ; **Monique Van der Straeten**, **Christian Andries**, **Roger Mertens**, **Raf De Visscher**, **Vincent Jonckheere**, échevins ; **Didier Noltincx**, **Wies Herpol**, **Steve Goeman**, **Monique Froment**, **Sven Frankard**, **Erwin Ollivier**, **Dirk Vandervelden**, **Mireille Van Acker**, **Arlette De Ridder**, **Laura Deneve**, **Marc Installé**, **Gil Vandevoorde**, **Driss Fadoul**, **Céline Mombeek**, **Houda Khamal Arbit**, **Glenn Vincent**, conseillers ; **Audrey Monsieur**, directeur général ;

Excusés : **Said Kheddoumi**, **Carol Delers**, conseillers ;

*Le conseiller **Driss Fadoul** est présent à partir du point 2.*

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 20h00.

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal du Conseil Communal du 25/03/2021. Ce point est approuvé par 21 voix pour et 1 voix contre (Marc Installé).
2. Approbation du plan d'implantation et du droit de superficie pour l'installation d'une cabine à moyenne tension dans l'avenue P. Baudouin à hauteur de la Résidence. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
3. Confirmation de l'arrêté du Bourgmestre – Site du Stade Van Langenhove. Ce point est approuvé par 22 voix pour et 1 voix contre (Marc Installé).
4. Logo Zenneland – Support pour la demande de reconnaissance 2022-2027. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
5. Mécanisme de prévention locale – Désignation d'un membre du comité de pilotage. Sont élus en tant que représentants, l'échevin du Bien-être par 22 voix pour et 1 abstention et le directeur du cluster Loisirs et Bien-être par 22 voix pour et 1 abstention.
6. Approbation du budget de fonctionnement du personnel à temps partiel pour l'année scolaire 2021-2022. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
7. Approbation du budget de fonctionnement du personnel à temps plein pour l'année scolaire 2021-2022. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
8. Havicrem : Assemblée générale extraordinaire du 09/06/2021 – Approbation de la prolongation de la durée d'existence et de l'ordre du jour. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.

9. TMVS association prestataire de services : Assemblée générale du 15/06/2021 – Approbation de l'ordre du jour et désignation d'un représentant. Ce point est approuvé par 22 voix pour et 1 abstention (Marc Installé).
10. Haviland : Assemblée générale ordinaire du 16/06/2021 – Approbation de la modification des statuts et de l'ordre du jour. Ce point est approuvé par 22 voix pour et 1 abstention (Marc Installé).

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Monique Froment

- Revient sur le fait que l'initiative 'Zomerscholen' n'a pas pu avoir lieu en 2020 et demande si elle sera organisée en 2021. L'échevin De Visscher commente ce point.
- Demande si l'initiative 'SportKompas' sera organisée à Wommel. L'échevin De Visscher et l'échevin Mertens répondent que ce n'est pas à l'ordre du jour.

Didier Noltincx

- Signale que des travaux de terrassement sont en cours dans l'avenue des Etangs en vue de la construction d'appartements. Il se pose des questions au sujet du fait qu'il se pourrait qu'un déversoir souterrain de la Molenbeek coule à cet endroit en direction d'un bassin d'orage souterrain. Il demande comment l'entretien de ce déversoir pourra être assuré. Le bourgmestre va examiner ce point et formulera une réponse par écrit.
- Demande des nouveaux chiffres au sujet des vaccinations des Wommelois. Le bourgmestre commente ce point.

Marc Installé

- Indique qu'une dame de 25 ans a reçu une invitation en vue de la vaccination et demande comment cela a pu se produire. Le bourgmestre commente ce point.

La prochaine assemblée du Conseil communal se tiendra le 20/05/2021.

En application des articles 32 et 278 du décret sur l'administration locale, le rapport de séance est disponible sous la forme d'un enregistrement audio sur le site Internet www.wommel.be. Les questions orales commencent à 00:38:30.

Cette liste comportant une description succincte des décisions est disponible pour consultation auprès du Service Affaires Internes, à la maison communale, avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wommel, pendant les heures d'ouverture.

Wemmel, le 26/04/2021

Par ordonnance :
Le directeur général
AUDREY MONSIEUR

Le président
VEERLE HAEMERS

